

# Rapport d'évaluation pour Ecosysteme S3

## Informations générales

Date du contrôle	2025-07-31
Organe de contrôle	Agence du Numérique
Nom du site internet	Ecosysteme S3
URL du site	<a href="https://ecosysteme.s3.wallonie.be/">https://ecosysteme.s3.wallonie.be/</a>
Type d'audit	Simplifié
Nombre de pages vérifiées	16
L'organe de contrôle a établi le statut suivant	Non conforme

## 1. Pourquoi recevez-vous ce rapport ?

Un site accessible, c'est un progrès pour tous. Utilisés par une large majorité des citoyens, les services publics doivent être accessibles à chacun, y compris aux personnes porteuses de handicap. C'est pourquoi, en tant qu'autorité publique, vos sites web et applications sont tenus de se conformer au [décret du 2 mai 2019](https://wallex.wallonie.be/eli/loi-decret/2019/05/02/2019203962/2018/09/23) (https://wallex.wallonie.be/eli/loi-decret/2019/05/02/2019203962/2018/09/23) qui transpose la directive européenne 2016/2102.

Sont aussi concernées par cette directive, les associations ou entités subsidiées à hauteur de 50% ou plus.

Chaque année, un échantillon de sites internet et d'applications mobiles est sélectionné pour être audité afin d'évaluer leur conformité aux exigences en matière d'accessibilité numérique. Votre site fait

partie de cet échantillon.

**Ce rapport d'audit simplifié** a été produit par **l'Agence du numérique** (<https://www.adn.be/>), qui a été désignée comme organe de contrôle de l'accessibilité numérique des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public par le **décret relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public du 2 mai 2019**

([https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article\\_body.pl?language=fr&caller=summary&pub\\_date=19-09-05&numac=2019203962](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=19-09-05&numac=2019203962)).

Seuls les **organes de contrôle publics** (<https://accessibility.belgium.be/fr/missions-et-plaintes>) sont légalement mandatés pour vérifier la conformité des sites internet et applications mobiles des services publics à la **Directive européenne 2016/2102** (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016L2102>) et aux critères décrits dans **la norme EN301549, version 3.2.1**

([https://www.etsi.org/deliver/etsi\\_en/301500\\_301599/301549/03.02.01\\_60/en\\_301549v030201p.pdf](https://www.etsi.org/deliver/etsi_en/301500_301599/301549/03.02.01_60/en_301549v030201p.pdf)).

Nous sommes conscients que ces démarches peuvent soulever des interrogations et nous sommes là pour vous accompagner. Si vous désirez plus d'informations sur les aspects techniques et/ou la formulation de la déclaration d'accessibilité, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [accessibility@adn.be](mailto:accessibility@adn.be) (<mailto:accessibility@adn.be>). Notre équipe accessibilité sera ravie de répondre à vos questions et de vous guider lors d'une réunion.

## 2. Comment lire et comprendre ce rapport ?

**Ce rapport d'audit** présente une évaluation simplifiée de la conformité du site internet avec la norme européenne EN301549.

Nous analysons d'abord la présence et la conformité de la déclaration d'accessibilité. Ensuite, le rapport technique présente l'analyse de l'accessibilité du site sur une sélection de critères suite à un scan automatique et deux tests manuels.

### 2.1 Déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est un document obligatoire qui informe sur le niveau de conformité d'un site web ou d'une application mobile aux exigences d'accessibilité définies par la directive européenne 2016/2102. La déclaration est une page web entièrement dédiée à l'accessibilité et idéalement située dans le pied de page.

**Consultez notre FAQ sur la déclaration d'accessibilité** (<https://accessibility.belgium.be/fr/faq/quest-ce-que-la-declaration-daccessibilite>).

#### Existence de la déclaration

Une déclaration d'accessibilité est publiée sur votre site web.

Non

## Facilité d'accès à la déclaration

Un lien vers la déclaration est présent sur votre page d'accueil.

---

Non

Un lien vers la déclaration figure sur chaque page du site.

---

Non

## Champ d'application

Vous avez indiqué l'adresse du site sur lequel s'applique la déclaration.

---

Non

## État de conformité

L'organe de contrôle a établi le statut suivant

---

Non conforme

La déclaration d'accessibilité reflète le même statut de conformité que celui établi par le rapport de l'organisme de contrôle.

---

Non

## Contenu non accessible

Vous avez listé le contenu non accessible.

---

Non

## Préparation de la déclaration sur l'accessibilité

Vous avez mentionné la date de création de la déclaration.

---

Non

Vous avez indiqué la méthode avec laquelle cette déclaration a été préparée.

---

Non

Vous avez indiqué la date de la dernière mise à jour de la déclaration.

---

Non

## Retour d'information et coordonnées de contact

Vous avez expliqué comment un utilisateur peut vous contacter en cas de question ou de réflexion liée à l'accessibilité de votre site.

---

Non

Un lien est disponible pour permettre aux utilisateurs de vous contacter.

---

Non

### Procédure permettant d'assurer le respect des dispositions

Vous avez décrit la procédure à suivre si un utilisateur n'est pas satisfait de la réponse reçue.

---

Non

Vous avez fourni les coordonnées de l'organisme de contrôle compétent.

---

Non

## 2.2 Rapport technique de l'accessibilité de votre site

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des critères présentant des non-conformités, le nombre d'erreurs relevées et le nombre de pages concernées.

Deux contrôles manuels sont également réalisés sur la page d'accueil lors d'un audit simplifié :

- la navigation au clavier à l'aide de la touche de tabulation sur les éléments interactifs,
- la vérification d'un focus visible (présence d'un indicateur visible autour des éléments cliquables lors de la navigation au clavier).

Vous trouverez le rapport technique du scan du site, qui vous aidera à corriger les problèmes d'accessibilité identifiés, en bas de ce document.

## 3. Résumé de la conformité des critères évalués

23 critères ont été évalués dont 6 sont « non conformes » à la norme EN301 549.

### Perceptible

L'information et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de façon à ce qu'il puisse les percevoir.

#### 9.1.1 Équivalents textuels

Description	Pages	Occurrences	Résultats
9.1.1.1 Contenu non textuel (A)	11	15	Échec

## 9.1.2 Média temporel

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.1.2.1 Contenus seulement audio et seulement vidéo (pré-enregistrés) (A)	0	0	-
9.1.2.2 Sous-titres (pré-enregistrés) (A)	0	0	-

## 9.1.3 Adaptable

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.1.3.1 Information et relations (A)	0	0	-
9.1.3.4 Orientation (AA)	0	0	-
9.1.3.5 Identifier la finalité de la saisie (AA)	0	0	-

## 9.1.4 Distinguable

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.1.4.1 Utilisation de la couleur (A)	0	0	-
9.1.4.2 Contrôle du son (A)	0	0	-
9.1.4.3 Contraste (minimum) (AA)	16	130	Échec
9.1.4.4 Redimensionnement du texte (AA)	0	0	-
9.1.4.12 Espacement du texte (AA)	0	0	-

## Utilisable

Les composants de l'interface utilisateur et de navigation doivent être utilisables.

## 9.2.1 Accessibilité au clavier

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.2.1.1 Clavier (A)	3	3	Échec

## 9.2.2 Délai suffisant

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.2.2.1 Réglage du délai (A)	0	0	-
9.2.2.2 Mettre en pause, arrêter, masquer (A)	0	0	-

## 9.2.4 Navigable

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.2.4.1 Contourner des blocs (A)	0	0	-
9.2.4.2 Titre de page (A)	1	1	Échec
9.2.4.4 Fonction du lien (selon le contexte) (A)	1	1	Échec
9.2.4.7 Visibilité du focus (AA)	0	0	-

## 9.2.5 Modalités d'entrée

Description	Pages	Occurences	Résultats
9.2.5.3 Étiquette dans le nom (A)	0	0	-

## Compréhensible

Les informations et l'utilisation de l'interface utilisateur doivent être compréhensibles.

### 9.3.1 Lisible

Description	Pages	Occurrences	Résultats
9.3.1.1 Langue de la page (A)	0	0	-
9.3.1.2 Langue d'un passage (AA)	0	0	-

### 9.3.3 Assistance à la saisie

Description	Pages	Occurrences	Résultats
9.3.3.2 Étiquettes ou instructions (A)	0	0	-

## Robuste

Le contenu doit être suffisamment robuste pour être interprété de manière fiable par une large variété d'agents utilisateurs, y compris les technologies d'assistance.

### 9.4.1 Compatible

Description	Pages	Occurrences	Résultats
9.4.1.2 Nom, rôle et valeur (A)	15	19	Échec

## Remarques supplémentaires basées sur cet audit

Déclaration d'accessibilité absente du site

## 4. Que faire avec ce rapport ?

Ce rapport vous offre un premier aperçu de l'accessibilité numérique de votre site web. Votre site n'atteint peut-être pas encore les résultats escomptés, mais chaque pas vers l'accessibilité compte. Ce rapport vous aide à identifier les points à améliorer et à comprendre comment y parvenir. Mettez à jour votre déclaration d'accessibilité si nécessaire, corrigez les erreurs et améliorez progressivement l'accessibilité de votre site. Commencez par les pages et fonctionnalités les plus utilisées. Votre service informatique interne, votre prestataire web ou un expert en accessibilité externe peut vous accompagner dans ce processus.

Consulter rapport de scan détaillé (<https://reports.accessibilitycloud.com/fr-FR/ecosysteme.s3.wallonie.be/fa4b1522accd45e19d46e1f96060a396/20300>)

## 5. Plus d'informations sur ce rapport

Si vous avez des questions sur ce rapport, vous pouvez contacter l'équipe d'accessibilité de l'ADN à l'adresse [accessibility@adn.be](mailto:accessibility@adn.be) (<mailto:accessibility@adn.be>).

Nous sommes là pour vous aider à comprendre le rapport, clarifier les non-conformités et vous accompagner dans la mise à jour de votre déclaration d'accessibilité. Pour en savoir plus, consultez également le site [accessibility.belgium.be](https://accessibility.belgium.be/) (<https://accessibility.belgium.be/>).